



Certificat de Gestion des domaines Viticoles

*Une approche comptable, fiscale, juridique et sociale
pour comprendre et optimiser la gestion opérationnelle d'un domaine vitivinicole*

Les choix de gestion de l'entreprise vitivinicole revêtent aujourd'hui une importance considérable pour le développement et la pérennité des sociétés. L'intervention de personnes qualifiées pour gérer les exploitations viticoles est devenue nécessaire.

C'est pourquoi propriétaires fonciers, fermiers, métayers, gérants ou encore salariés administratifs des exploitations souhaitent posséder les connaissances pratiques leur permettant de prendre ou de proposer des choix de gestion pour l'entreprise vitivinicole.

Le Certificat de Gestion des Domaines Vitivicoles répond aux besoins de raisonnements gestionnaires que la fiscalité, la réglementation et les nouvelles données économiques imposent aux professionnels. Des séminaires abordent pratiquement les principaux sujets relatifs à la connaissance des marchés et de la filière, les spécificités de la réglementation applicable au secteur, la comptabilité agricole ainsi que les choix possibles en termes de fiscalité et de choix d'exploitation.

Les objectifs de cette formation professionnelle créée par l'Université du Vin avec la participation d'intervenants professionnels (juristes, fiscalistes, experts comptables) visent à apporter des analyses, des points de vue, des outils, des démarches permettant de mieux connaître et d'optimiser la gestion d'un domaine.

PROGRAMME DETAILLE

- 20 et 21 mars 2018** **COMPRENDRE L'ORGANISATION DES MARCHES ET DE LA FILIERE/ STRATEGIES DE DISTRIBUTION**
- Comprendre et analyser l'environnement économique de la filière vin et les différents circuits de distribution pour identifier des opportunités de développement stratégique : analyse des chiffres clefs dans une optique de positionnement marché ; le vignoble et la production; les évolutions de la consommation ; les tendances ; les marchés et les types de vin ; les perceptives et orientations des marchés
- 22 et 23 mars 2018** **CONNAITRE LES FONDAMENTAUX DU DROIT VITIVINICOLE**
- Comprendre et appliquer les principes réglementaires qui régissent la filière : production ; catégories réglementaires des vins, cahiers des charges; étiquetage ; statut des opérateurs
Comprendre le rôle des différents organismes professionnels
- 3 avril 2018** **CONNAITRE LES DIFFERENTS TYPES DE SOCIETES EN VITICULTURE ET LES BAUX RURAUX**
- Analyser et évaluer les avantages et les inconvénients des différents types de société sur le plan économique, fiscal et social
Analyser et évaluer les avantages et les inconvénients des différents types de baux ruraux dans l'activité de l'exploitation
- 4 avril 2018** **CONNAITRE LES FONDAMENTAUX DE LA COMPTABILITE AGRICOLE APPLIQUEE AUX DOMAINES VITICOLES**
- Décrypter et analyser le bilan et compte de résultat d'une exploitation vitivinicole
- 5 avril 2017** **MAITRISER LA FISCALITE DE L'EXPLOITATION VITIVINICOLE**
- Analyser les avantages et les inconvénients des différents régimes d'imposition
Adopter les bonnes pratiques
- 16, 17 et 18 mai 2018** **BATIR UNE STRATEGIE ET UN PLAN D'ACTION EXPORT POUR UN DOMAINE VITICOLE**
- Réaliser le diagnostic export de l'entreprise
Organiser la prospection et les démarches
Savoir remplir les documents et respecter les formalités
- 28 mai 2018** **ADOPTER LES BONNES PRATIQUES SOCIALES**
- Décrypter le droit social spécifique à la filière pour une mise en application dans l'entreprise viticole
- 29 et 30 mai 2018** **OPTIMISER LA GESTION COMMERCIALE DU DOMAINE VITICOLE**
- Calculer les prix de revient réels des produits et des prestations
Optimiser l'adéquation entre le prix de revient et les ventes
Savoir utiliser les outils de gestion

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée :

91 heures réparties sur 13 jours

Date :

Du 20 mars au 30 mai 2018

Coût de la formation :

1966 euros TTC

Pour les demandeurs d'emploi et les personnes inscrites au Certificat de Viticulture et/ou Certificat d'Œnologie, un tarif spécifique sera proposé

Financement des frais de formation :

Les chefs d'exploitation agricole et les salariés peuvent demander à bénéficier d'une prise en charge des frais de formation en en faisant la demande au fonds d'assurance formation auprès duquel ils cotisent (VIVEA, FAFSEA, OPCALIM, FAFIH, FONGECIF, ...).

Pour les stagiaires salariés de moins de 26 ans, le Certificat de gestion des domaines viticoles peut faire l'objet d'un plan de formation qualifiante. Ils doivent en faire la demande auprès de leur employeur.

Les stagiaires demandeurs d'emplois doivent se rapprocher de POLE EMPLOI pour faire valider leur projet de formation et obtenir sous certaines conditions une prise en charge des frais de formation.

Conditions d'admission:

Le Certificat de gestion des domaines viticoles est ouvert à tous les personnels et producteurs du secteur. Sa programmation est prévue en fonction de celle des certificats de viticulture et d'œnologie afin de pouvoir suivre les trois enseignements. Aucun pré requis n'est exigé.

Pré inscription et inscription définitive :

Les pré inscriptions se font en retournant le bulletin de pré inscription joint au présent dossier. Les inscriptions se font par ordre chronologique d'arrivée et ne sont définitivement prises en compte qu'après que le stagiaire ait fourni la preuve du paiement ou de la prise en charge des frais de formation.

Effectif minimum : 8

Effectif maximum : 30

Lieu de la formation :

Université du Vin – Suze la Rousse

Moyens pédagogiques :

Exposés théoriques - Documents pédagogiques – Diaporama – Cas pratiques

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure le déroulement de l'action de formation et garantit le choix des intervenants quant à leur compétence et spécialité

Modalités d'évaluation à l'issue de la formation :

Chaque participant est consulté quant aux notions acquises et leur application possible dans le travail

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions est réalisée soit oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires soit sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction en fin de formation.

A l'issue de la formation :

Remise au stagiaire d'une attestation de suivi de formation

DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION
Certificat de Gestion des Domaines Viticoles 2018

Renseignements personnels :

Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Tel : Portable :

E-Mail :

Date et lieu de naissance :

Niveau de formation :

Situation actuelle :

Salarié

Nom et adresse de l'entreprise :

Poste occupé :

Demandeur d'emploi

Inscrit à pôle emploi oui non si oui N° identifiant :

Bénéficiaire Allocation Aide au retour à l'Emploi : oui non

Autre allocation : précisez :

Exploitant agricole : Nom et adresse de l'exploitation :

.....

Autre – A préciser :

Projet professionnel :

Approfondissement des connaissances

Réorientation professionnelle

Création d'entreprise : à préciser :

Autre – A préciser :

Mode de financement prévu :

Personnel

Employeur : nom et coordonnées de la société qui signera la convention de formation

.....

Fonds d'Assurance Formation : Lequel

Pôle emploi

Autre – A préciser :

Engagement du stagiaire :

Je soussigné(e) déclare :

- Avoir pris connaissance du coût de la formation qui s'élève à 1966 euros TTC pour le Certificat de gestion des domaines viticoles avec une remise possible en cas de participation aux 2 autres Certificats proposés par l'Université du Vin (Certificat viticulture et Certificat d'œnologie)
- Demander ma pré-inscription au Certificat de gestion des domaines viticoles suivant les modalités et conditions figurant sur la notice de présentation du programme, dont j'ai pris connaissance
- Engager toutes les démarches nécessaires pour trouver le financement de la formation avant le début de celle-ci
- Attendre la confirmation définitive de l'acceptation de mon dossier d'inscription, que l'Université du Vin enverra par courrier ou courriel, après sélection des candidats à partir de leur curriculum vitæ, leurs diplômes, leur activité professionnelle et leurs motivations.

Pièces à joindre au dossier de pré-inscription :

Je joins à ma demande de pré-inscription :

- Une lettre de motivation présentant le projet professionnel (pour les stagiaires étrangers, mentionner la bonne compréhension du français),
- Un curriculum vitæ,
- Deux photos d'identité

Fait à.....le.....

Signature obligatoire (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ») :

Dossier à retourner avant le 1^{er} mars à :

Université du Vin

Le Château – 26 790 Suze-La-Rousse

Tel : 04 75 97 21 34 – Fax : 04 75 98 24 20

E-mail : contact@universit-du-vin.com

Site Internet : www.universite-du-vin.com

N° déclaration existence : 82 26 000 12 26 n° siret : 324 249 937 000 16

CERTIFICAT DE GESTION DES DOMAINES VITICOLES 2018 p5